

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Composants électroniques

Code Eural	16 02 16
Code déchet	171007

DESCRIPTION

Composants électroniques de haute valeur tels que plaques d'imprimante, alimentations, serveurs, disques durs.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Les pièces sont livrées non souillées, de telle sorte qu'aucune situation dangereuse ne puisse se produire pour les collaborateurs et/ou l'environnement lors du démontage.
- Pas de souris, clavier, moniteur, ordinateur portable, câbles et cordons, écrans
- Pas d'autres produits bruns
- Pas d'objets étrangers